LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - N° 7263 – Lundi 17 janvier 2022 - Prix : 10 DA

PÉTROLE

Les nouvelles découvertes au plus bas en 2021

p.4

CONSEIL DES MINISTRES

Un large débat sur l'exercice du droit syndical sera lancé

© Photo : D.R

Hier, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, le Président Abdelmadjid Tebboune a ordonné l'ouverture d'un large débat sur l'exercice du droit syndical. Ceci est conforme au contenu de la Constitution, aux lois de la République et aux lois internationales, sachant que le travail syndical est l'un des piliers de la démocratie, tel qu'il est inscrit dans la Constitution.

p.2

ALGÉRIE-FRANCE

L'Ambassadeur algérien reprend ses fonctions

p.2

MME. AKACEM, P-DG DE SAIDAL :

Le 1er centre de bioéquivalence en Algérie opérationnel dans «moins de deux semaines»

p.4

COOPÉRATION ALGÉRO-ÉMIRATIE

Lamamra s'entretient avec le chef de la diplomatie

p.3

Chiffre du jour

Accidents de la route : 10 décès et 129 blessés en 24 heures

MOYEN-ORIENT

L'Iran et l'Arabie saoudite s'apprêtent à rouvrir leurs ambassades respectives

L'Iran et l'Arabie saoudite s'apprêtaient à rouvrir leurs ambassades respectives après une rupture des relations qui a duré cinq ans, selon un responsable iranien. Jalil Rahimi Jahan-Abadi, membre de la commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère du Parlement iranien, a déclaré, samedi dans un tweet, que les relations entre l'Iran et l'Arabie saoudite sont relancées et que les ambassades des deux pays seront bientôt rouvertes.

MALI

Décès de l'ancien président Ibrahim Boubacar Keïta

L'ancien Président malien Ibrahim Boubacar Keïta, qui a dirigé le pays entre 2013 et 2020, est décédé avant-hier à son domicile de Bamako, a annoncé sa famille. «Le Président IBK (Ibrahim Boubacar Keïta) est décédé hier matin à 09H00 (GMT et locales) à son domicile» à Bamako, a indiqué un membre de sa famille. L'information a été confirmée par plusieurs membres de cette même famille, et rapportée par les médias maliens.

ALGER

Incendie dans un entrepôt du service régional d'équipements de la Sûreté nationale

Un incendie s'est déclaré samedi soir à 20H45 dans un entrepôt du service régional d'équipements de la Sûreté nationale à Bach Djerrah (Alger), sans faire de victimes, a indiqué dimanche un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Conseil des ministres

Un large débat sur l'exercice du droit syndical sera lancé

Hier, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, le Président Abdelmadjid Tebboune a ordonné l'ouverture d'un large débat sur l'exercice du droit syndical. Ceci est conforme au contenu de la Constitution, aux lois de la République et aux lois internationales, sachant que le travail syndical est l'un des piliers de la démocratie, tel qu'il est inscrit dans la Constitution.

Des instructions ont été données pour que l'administration locale se concentre de manière dynamique sur la recherche de solutions aux problèmes quotidiens des citoyens, principalement liés à l'investissement. (Photo : D.R)

Le président de la République a souligné le retour à l'ABC du travail syndical internationalement applicable, qui est la défense des droits des travailleurs et la promotion du climat de travail, excluant - dans le cadre de la loi - les pratiques politiques, et le lien organique entre syndicats et partis. Au cours de la même réunion du Conseil des ministres, le Médiateur de la République a fait une présentation sur l'état des projets d'investissement en cours qui révèle que les obstacles ont été levés pour 679 projets d'investissement sur un total de 877 projets. Les 679 projets d'investissement ont obtenu des licences d'exploitation et sont entrés dans la phase de production. Les projets suspendus en raison d'obstacles administratifs dont les restrictions ont été levées, sont répartis sur 40 wilayas.

Ils permettront de créer plus de 39.000 emplois. Le président de la République a demandé que les statistiques de l'activité du Médiateur de la République soient présentées à chaque séance du Conseil des ministres avec exactitude et transparence. Le Président Tebboune a également demandé de préciser la localisation et la nature des projets bloqués, le type d'obstacles auxquels ils ont été confrontés et le nombre de postes effectivement créés. En outre, il a demandé qu'une distinction soit faite dans le processus de recensement sur les projets créateurs de richesse et les emplois réels, parmi les projets suspendus pour de simples raisons techniques. Il a également demandé de fournir la valeur financière en monnaie nationale et en devises fortes des projets d'investissement soumis à la levée du gel. Il s'agit de mettre en évidence l'efficacité du processus de levée des obstacles administratifs. Concernant le projet de loi sur la division judiciaire, le Président Tebboune a demandé de tenir compte de l'éloignement géographique, entre toutes les régions du pays, pour permettre la tenue des séances judiciaires itinérantes afin de soulager les citoyens des ennuis de déplacement, notamment dans les zones reculées et de l'extrême-sud.

A propos de la création de Conseils exécutifs de wilayas, le Président a expliqué que la création d'un Conseil exécutif, dans chaque wilaya, vise à coordonner, à des niveaux supérieurs, entre les ministères et les autorités locales, pour servir les intérêts du peuple. Des instructions ont été données pour que l'administration locale se concentre de manière dynamique sur la recherche de solutions aux problèmes quotidiens des citoyens, principalement liés à l'investissement, pour créer des emplois et de la richesse. Selon le communiqué de la Présidence de la République, le wali assumera la responsabilité de la coordination. Concernant le secteur agricole, le Conseil des ministres a décidé d'augmenter les prix d'achat du blé tendre et dur aux agriculteurs, pour les inciter à doubler leur production afin d'atteindre la sécurité alimentaire : Blé dur de 4.500 DA à 6.000 DA ; Blé tendre de 3.500 DA à 5.000 DA ; Orge de 2.500 DA à 3.400 DA ; Avoine de 1.800 à 3.400 DA. Le Conseil des ministres a appelé à ouvrir la voie à des investissements agricoles efficaces, conformes aux capacités de notre pays. A propos du projet de route reliant le Port de Djen Djen à El Eulma, le Président a ordonné qu'une nouvelle expertise soit menée pour le projet, avant d'entreprendre toute action, et présenter des statistiques vraies et exactes. Pour rappel, la séance du Conseil des ministres, a été consacrée à un projet de loi comportant division judiciaire et des présentations relatives aux secteurs de l'intérieur, de l'agriculture, des travaux publics, du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et l'habitat, outre une présentation spéciale faite par le Médiateur de la République, devant le Conseil, relative au suivi des projets d'investissement en cours. Après l'ouverture de la séance par le président de la République, le Premier ministre, ministre des Finances, a fait une présentation de l'activité du Gouvernement au cours des deux dernières semaines.

Lakhdar A.

Algérie-France

L'Ambassadeur algérien reprend ses fonctions

Pour marquer la reprise de ses fonctions dans la capitale française, l'Ambassadeur d'Algérie à Paris, Mohamed-Antar Daoud a été reçu successivement, jeudi 13 janvier 2022, par le Secrétaire Général de l'Elysée, Alexis Kohler et la Directrice Afrique du Nord et Moyen-Orient, au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), Mme Anne Gueguen, selon un communiqué de l'Ambassade d'Algérie en France. Mohamed-Antar Daoud a rappelé que son retour sur instruction du Président Abdelmadjid Tebboune, «est motivé par le souci d'aller de l'avant et ce, à travers, la concertation, seule susceptible de réaliser les convergences sur les questions d'intérêt commun». Il a précisé que sa mission consiste à œuvrer au «raffermissement des relations bilatérales et leur redynamisation».

Lors de sa rencontre avec la Directrice Afrique du Nord et Moyen-Orient au MEAE, l'Ambassadeur a notifié à la partie française l'accord des autorités algériennes pour la tenue, à Alger, le 31 janvier 2022, des Consultations Politiques au niveau des Secrétaires Généraux des ministères des Affaires étrangères. Ce fut également l'occasion pour l'Ambassadeur d'introduire officiellement la demande de «la réouverture du Consulat d'Algérie à Melun et aborder la question de la coopération consulaire dont notamment celle relative à l'attribution des visas et titres de séjour à nos ressortissants». Ses interlocuteurs français se sont «félicités de la reprise des contacts entre les deux parties et émis le souhait de voir le retour de l'Ambassadeur marquer une nouvelle étape dans les relations entre les deux pays». Le SG de l'Elysée, de son côté, a réitéré la volonté des autorités françaises, au plus haut niveau, «à préserver le caractère exceptionnel de nos relations et à les inscrire dans un esprit d'apaisement, de confiance et de respect mutuel».

Par ailleurs, les deux parties ont largement évoqué la question de la tenue à Alger de la 5ème session du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau (CIHN), selon le même communiqué. Le rappel, en octobre dernier, pour consultation de l'ambassadeur d'Algérie en France avait fait suite à des propos – jugés irresponsables par Alger – attribués par les médias français au Président Macron concernant l'Algérie. «Le retour de l'ambassadeur d'Algérie à Paris est conditionné par le respect total de l'Etat algérien» avait affirmé le Président Tebboune soulignant que «l'Histoire ne peut être falsifiée» et que «les relations avec la France relèvent de la responsabilité du peuple et de l'Histoire». Le président Tebboune a exigé de la France qu'elle oublie que l'Algérie était une colonie, car maintenant elle est devenue un État avec tous ses piliers, une armée forte et une économie».

L. A.

REPÈRE

Covid-19

Prévenir pour éviter toute mesure de fermeture des établissements

Le Gouvernement a insisté sur la nécessité de la prévention contre la pandémie du Coronavirus afin d'éviter les mesures de fermeture des établissements, espaces et lieux où serait constatée toute infraction aux mesures sanitaires édictées.

Dans un communiqué rendu public samedi par les services du Premier ministre, il a été souligné, à cet effet, notamment l'exigence du port obligatoire du masque de protection, les mesures d'hygiène et la distanciation physique ainsi que les protocoles sanitaires dédiés aux différentes activités.

M. Benabderrahmane avait décidé de reconduire les mesures du dispositif de protection et de prévention contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19) pour une durée de dix (10) jours, à compter de samedi 15 janvier 2022, indique le communiqué des services du Premier ministre. «En application des instructions du président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, ministre des Finances, Monsieur Aïmene Benabderrahmane a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19), avait précisé le même communiqué.

S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Covid-19, ces mesures visent, au regard de la situation épidémiologique, à reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention pour une durée de 10 jours, à compter du samedi 15 janvier 2022. Le Gouvernement a tenu à souligner que les chiffres des cas de contaminations enregistrés ces derniers jours confirment l'amorce de la quatrième vague de cette épidémie avec ses conséquences sur le nombre d'hospitalisations qui ne cesse de croitre et de mettre en «grande difficulté nos structures hospitalières» qui pourraient «atteindre un seuil de saturation et les pénibles situations que nous avons vécues lors de la troisième vague de cette épidémie».

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Coopération algéro-émiratie

Lamamra s'entretient avec le chef de la diplomatie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, s'est entretenu, avant-hier samedi, avec le chef de la diplomatie émiratie, Cheikh Abdallah Ben Zayed.

«Les deux parties ont convenu de redynamiser les mécanismes de coopération bilatérale, notamment la commission mixte de coopération et la commission de consultation politique». (Photo : D.R)

C'était lors d'une longue séance de travail tenue, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, dans le cadre de sa visite de travail aux Emirats arabes unis en sa qualité d'envoyé personnel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

«L'entretien entre les chefs de diplomatie des deux pays a porté sur les relations bilatérales fraternelles et les moyens de leurs renforcements, outre les questions régionales d'intérêt commun notamment celles relatives aux derniers développements dans le monde arabe et les perspectives de l'action arabe commune», lit-on à travers ce communiqué.

Mettant en exergue les liens historiques profonds entre les deux pays et peuples frères, les deux ministres, a poursuivi la même source, ont souligné la nécessité de conjuguer les efforts lors de la prochaine étape pour promouvoir les relations bilatérales dans les volets politique et économique au niveau des potentialités dont disposent les deux pays.

«Les deux parties ont convenu de redynamiser les mécanismes de coopération bilatérale, notamment la commission mixte de coopération et la commission de consultation politique, outre l'échange de visites régulièrement au niveau ministériel», a noté le communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Lors de cet entretien, a encore poursuivi la même source, Ramtane Lamamra et Cheikh Abdallah Ben Zayed, ont convenu de poursuivre la concertation et la coordination, pour, a ajouté le communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, réaliser les objectifs de l'action arabe commune et relever les défis imposés par les différentes crises qui menacent la paix, la sécurité, la stabilité et le développement dans la région arabe. Le jour-même, soit, avant-hier samedi, le chef de la diplomatie algérienne, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, s'est rendu à l'Expo internationale Dubai 2020 pour visiter le pavillon de l'Algérie qui permet aux visiteurs, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, de découvrir l'histoire séculaire et le riche patrimoine de notre pays.

Ainsi que, a poursuivi la même source, ses aspirations futures à travers ses projets structurants pour le renforcement de l'intégration régionale et continentale et la promotion des énergies renouvelables. Saluant, au passage, les efforts des responsables du pavillon qui donne, a ajouté la même source, une image radieuse de notre pays et reflète véritablement la richesse de son histoire et de son présent et les démarches entreprises pour assurer un avenir meilleur.

Au pavillon de la Palestine qu'il a visité, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a réitéré la solidarité de l'Algérie avec le peuple palestinien, écrivant, au passage, sur le registre d'or.

Des explications, a encore poursuivi la même source, lui ont été fournies à travers les différents stands sur le passé glorieux de la Palestine et la résistance de son peuple face aux tentatives d'effacement de son identité.

Rappelons qu'avant de se rendre aux Emirats arabes unis, Ramtane Lamamra a effectué une visite de travail en Arabie saoudite en sa qualité d'Envoyé Spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Mali

Décès à Bamako de l'ancien Président Ibrahim Boubacar Keïta

L'ancien président malien Ibrahim Boubacar Keïta, qui a dirigé le pays entre 2013 et 2020, est décédé dimanche à son domicile de Bamako, a annoncé sa famille.

«Le président IBK (Ibrahim Boubacar Keïta) est décédé ce matin à 09H00 (GMT et locales) à son domicile» à Bamako, a indiqué hier un membre de sa famille.

L'information a été confirmée par plusieurs membres de cette même famille, et rapportée par les médias maliens.

Ibrahim Boubacar Keïta, élu Président du Mali en septembre 2013, avait été écarté du pouvoir par des militaires en août 2020.

En août 2018, M. Keïta a été officiellement déclaré vainqueur de l'élection présidentielle pour la deuxième fois, et a entamé son deuxième mandat de cinq ans en septembre de la même année.

Agence

Coopération algéro-américaine

Des investisseurs américains en visite en Algérie

Dans le cadre de la coopération algéro-américaine, une délégation composée de plusieurs opérateurs des Etats-Unis d'Amérique, spécialisée dans le domaine de l'agriculture est arrivée à Alger le 15 de ce mois.

La délégation qui séjournera jusqu'au 23 janvier 2022, effectuera une tournée à travers plusieurs régions du pays en vue d'explorer des opportunités de partenariat dans le domaine de l'agriculture.

L'information a été rapportée par l'agence Presse service (APS) qui cite une source du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC) qui organise cette visite en collaboration avec l'ambassade d'Algérie à Washington.

Baptisée «US agriculture road show to Algeria 2022», cette initiative permettra à 14 cadres représentant sept entreprises américaines qui opèrent dans différentes filières agricoles de visiter des sites et de rencontrer des agriculteurs algériens dans neuf wilayas du pays (Oran, Mostaganem, Mascara, Annaba, Souk Ahras, Guelma, Khenchela, El Oued et Hassi Messaoud) afin de discuter d'opportunités d'affaires.

Parmi les entreprises américaines qui seront représentées lors de cette caravane, on citera la société AgRI International spécialisée dans les solutions agricoles clés en main, la société Roberts International Agricultural Development LLC qui active dans la production laitière et dans la construction de parcs d'engraissement de bovins de boucherie, et Texas Biotechnology Inc. ayant développé une gamme de produits de bio-régénération des sols.

Prendront part également à cette tournée, la société Five-G Consulting Inc. qui propose l'expertise de ses ingénieurs dans la planification d'installations de fermes laitières, ou encore Reinke qui propose, notamment, des solutions d'irrigation.

On notera, également, la présence des représentants de la société Staheli West Inc. fournissant des machines de mise en balles de foin/fourrage, et ceux d'Atlas Group qui «a réussi de nombreux projets en Algérie dans les secteurs de la construction et de l'agriculture», selon l'USABC.

Lors de leurs différentes escales les experts américains feront des présentations dans des domaines tels que l'irrigation, l'alimentation du bétail, la conception du modèle américain des fermes laitières, les nouvelles technologies dans la conception, la construction, la conception et l'exploitation de la ferme laitière ou comment gérer l'agriculture à grande échelle en utilisant le matériel adéquat.

Les membres de la délégation américaine pourront, également, présenter leurs entreprises devant le ministère de l'Agriculture du Développement rural, ainsi qu'aux membres de la Chambre nationale d'agriculture, et des agriculteurs de la région d'Alger, à l'occasion de la tenue de la conférence américaine sur l'agriculture en Algérie le 22 janvier.

Ils pourront, en outre, le même jour tenir des réunions d'affaires avec leurs homologues algériens organisées, notamment, par la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC).

Moncef Redha

DIPLOMATIE

Visite de Staffan de Mistura au Sahara occidental

L'ambassade des Etats-Unis à Alger s'en félicite

L'ambassade des Etats-Unis à Alger a affirmé son soutien aux efforts dans la relance d'un processus politique crédible pourvoyant à une solution politique permanente et acceptable par les deux parties en conflit au Sahara occidental. «L'ambassade des Etats-Unis à Alger se félicite de la première visite de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura dans la région», lit-on sur le compte Twitter de l'ambassade des Etats-Unis à Alger.

Nous nous félicitons, a poursuivi la même source, de la première visite de M. Staffan de Mistura dans la région en sa qualité d'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental. «Nous soutenons ses efforts visant à relancer un processus politique crédible acceptable par les deux parties au conflit au Sahara occidental», a noté l'ambassade sur son compte Twitter.

Avant-hier samedi, M. de Mistura a entamé sa visite dans les camps de réfugiés sahraouis à partir de la wilaya de Smara, deuxième étape de sa première tournée dans la région depuis sa nomination en novembre dernier. L'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental aspire, à travers cette visite, à prendre connaissance des points de vues de toutes les parties concernées sur la manière d'aller de l'avant vers une reprise constructive du processus politique sur le Sahara occidental, a précisé le bureau du porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric.

Début octobre dernier, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a annoncé, via un communiqué, la nomination de l'Italien, Staffan de Mistura, comme son Envoyé personnel au Sahara occidental. Il succède à l'allemand Horst Köhler, qui a terminé son mandat le 22 mai 2019 et auquel le Secrétaire général exprime sa gratitude pour ses efforts constants et soutenus afin de jeter les bases d'un nouvel élan dans le processus politique au Sahara occidental.

Staffan de Mistura qui apporte avec lui une expérience de près de 40 ans dans la diplomatie et les affaires politiques, offrira ses bons offices au nom du Secrétaire général et travaillera avec les interlocuteurs concernés, dont les parties, les pays voisins et les autres parties prenantes, guidé par la résolution 2548 (2020) du Conseil de sécurité et les autres résolutions pertinentes.

R.M

Pétrole

Les nouvelles découvertes au plus bas en 2021

Les découvertes mondiales de pétrole et de gaz en 2021 ont atteints leur plus bas niveau depuis 75 ans. Ce constat a été récemment fait par la société indépendante Rystad Energy qui a soulignée que les nouvelles découvertes d'hydrocarbures (gaz et pétrole) n'ont été que de 4,7 milliards de barils équivalent pétrole alors que le monde consomme 36 milliards de barils de pétrole par an.

????? (Photo : DR)

Cette chute historique des découvertes d'hydrocarbures serait le résultat du recul des investissements d'exploration et de production mobilisés par les compagnies pétrolières mondiales en raison des conséquences du Covid-19. En 2020, l'effondrement des marchés pétroliers en raison de la pandémie fera baisser le prix moyen du baril de pétrole à 41,75 dollars.

Les compagnies pétrolières subiront alors des pertes abyssales entrainant ainsi des réductions drastiques dans les montants consacrés à l'exploration et à la recherche de nouveaux gisements pétroliers et gaziers. Selon toujours Rystad Energy basée à Oslo, les investissements dans l'exploration et la production d'hydrocarbures ont chuté de 30% en 2020, tombant ainsi à 380 milliards de dollars, leur plus bas niveau depuis quinze ans.

Cette situation n'a pas épargnée la compagnie pétrolière nationale, Sonatrach. Cette dernière a vue ses investissements reculés à 5,1 milliards de dollars en 2020, contre 7,32 milliards de dollars en 2019. Ce n'est qu'avec un baril dépassant les 70 dollars en 2021 que Sonatrach projette de faire passer ses investissements à 8 milliards de dollars en 2022.

En 2021 et malgré un net redressement des marchés pétroliers, Rystad Energy estime que les dépenses dans l'exploration et la production des hydrocarbures ne progresseraient que de 4% comparativement avec l'année 2020. Pourtant, le prix moyen du baril de pétrole a été de 70,68 dollars en 2021, contre 41,75 dollars une année auparavant.

Pour 2022 et 2023 les prévisions resteraient très modérées si l'on croit l'analyse de Rystad Energy. Ce recul des investissements dans les hydrocarbures fait planer le doute sur la capacité de l'offre actuelle de pétrole à faire face à la demande. Selon l'agence internationale de l'énergie la demande mondiale de pétrole croitrait de 3,3 millions de barils par jour pour atteindre les 99,5 millions de barils par jour.

Soit le même niveau de la demande mondiale avant la pandémie du covid-19. Evidemment, ces prévisions restent tributaires de l'impact de la pandémie et du maintien de la reprise de l'économie mondiale amorcée en 2021. Pour les analystes des marchés le déclin des investissements dans le pétrole se répercuterait inévitable sur l'offre mondiale à moyen terme.

Déjà et bien avant la pandémie entre 2014 et 2016 les grandes compagnies pétrolières avaient réduit de 40% leurs investissement dans l'exploration et la production de pétrole. Ce recul des investissements s'explique par le crash de 2015 qui a vu le prix moyen du baril de pétrole passé de 100 dollars en 2014 à 43,54 dollars. La situation s'est aggravée en 2020 suite à la pandémie. Cela fait exactement sept ans que les compagnies pétrolières sont dans une situation de réduction des investissements avec les craintes d'un déclin de la production pétrolière et l'incapacité à faire face à la demande mondiale.

Chose qui laisse dire à certains que le baril de pétrole devrait dépasser les 100 dollars en 2022. En ce début d'année 2022, le baril est déjà à plus de 83 dollars. Est-ce un nouveau cycle haussier des prix du pétrole ou juste un sursaut lié à des facteurs conjoncturels ? Les prochaines semaines nous éclaireraient un peu plus sur la tendance des prix en ce nouvel an 2022.

Nadji.C

Le programme des foires et expositions pour 2022

La Safex prévoit l'organisation de 40 manifestations économiques

Au titre de son programme d'activité pour l'année 2022, la société algérienne des foires et expositions (Safex) prévoit l'organisation, au Palais des expositions (Pins maritimes) d'Alger, plus de 40 manifestations dans le domaine économique.

Pour ce mois de janvier, la Safex a prévu l'organisation du Salon International du Chocolat et du Café (Chocaf) qui se déroulera du 26 au 29 du mois courant.

Le Salon de l'électricité et des énergies renouvelables aura lieu du 7 au 10 février. Quant au Salon international de la pharmacie en Algérie « SIPHAL », il se déroulera du 16 au 19 février, en concomitance avec le Salon algérien de la boisson, qui sera organisé du 17 au 19 février. Puis le Salon international de la sûreté et sécurité « SecurExpo » (du 22 au 24 février).

Au mois de mars aura lieu le Salon Engineeral (du 1 au 3 mars), le Salon international de la promotion de l'investissement (du 1 au 4 mars), le Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables (du 2 au 5 mars), le Salon de l'aménagement de la rénovation et de la décoration (du 1 au 7 mars), ainsi que le Salon de la femme « Eve » (du 3 au 8 mars). Il s'agit également de l'organisation du Salon international de l'après-vente automobile, de l'équipement et des services pour la mobilité en Afrique du Nord « Equip Auto », le Salon de l'Agriculture, de l'élevage et l'Agro-industrie, le Salon International des électroménagers. S'ajoute à cela, le Salon du tourisme en plein air et d'aventures « Stepa », le Salon international du solaire et de l'électricité « Solarelac » et le Salon international du livre d'Alger. Quant au mois d'avril prochain qui coïncide avec le mois sacré de Ramadhan, la Safex a prévu, du 29 mars au 28 avril, l'évènement commercial et culturel « Ramadhan au Palais ». Pour le mois de mai plusieurs manifestations auront lieu, dont le Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics « Batimatec » (du 15 au 19 mai), le Salon professionnel de la production agroalimentaire « Djazagro » (du 30 mai au 2 juin). Il s'agit également le Salon de l'e-Commerce, le Salon International de la publicité, ainsi que le Salon international de l'olive et dérivés de l'olivier « OlivaAlgérie ». Le programme pour les mois de juin et juillet serra très riche avec le déroulement de sept salons. Il s'agit de la Foire Internationale d'Alger « FIA », le Salon de l'industrie dentaire « Dentex », le Salon professionnel de la bijouterie « Alger bijoux », le Salon international des travaux publics « SITP », le Salon « Maman et bébé », le Salon du bien-être, la Conférence et l'exposition internationale sur les PME arabes « SMEX Algeria » et le Salon des micro-entreprises. Après une trêve au mois d'août, le programme de la Safex reprendra au mois de septembre avec l'organisation du Salon de l'exportation et de la logistique, le Salon international du bois, menuiserie, équipements et technologies « Algeria WoodTech », ainsi que le Salon « Sport et forme ».

Au mois d'octobre, quatre salons sont au programme de la Safex : le Salon professionnel international de l'Industrie, le Salon « Alger Hygiène » et le Salon international de l'art culinaire. Quant au mois de novembre deux évènements sont prévus, à savoir le Salon professionnel de l'hôtellerie et la restauration « Horeca » et le Salon de la maintenance industrielle « Sinaa ».

Au final, la Safex prévoit pour le mois de décembre, l'organisation de la Foire de la production algérienne, ainsi que le Salon des Banques, assurances et produits financiers « Expo Finances ».

Manel Z.

????

Mm Akacem, PDG de Saidal

Le 1er centre de bioéquivalence en Algérie opérationnel dans «moins de deux semaines»

Le Groupe SAIDAL vient de se doter de son premier Centre de bio-équivalence qui entrera en activité « dans moins de deux semaines ». C'est ce qu'a fait savoir hier, la Présidente Directrice Générale du groupe pharmaceutique, Mme Fatoum Akacem, lors de son intervention sur les ondes de la chaine III de la radio nationale. Parmi ses principales missions, a-t-elle précisé c'est de « démontrer qu'un médicament générique est une copie conforme à la molécule mère, ce qui est, en même temps, une exigence réglementaire importante pour la commercialisation d'un produit pharmaceutique au niveau national et son exportation vers l'étranger ».

Selon la même responsable, le centre qui sera appelé à faire de la bio-équivalence pour des multinationales activant en Algérie, « est composé de compétences algériennes locales » et « est ouvert, pour l'avenir, aux compétences nationales établies à l'étranger ».

La première responsable de Saidal a également dévoilé l'ambition du groupe de doubler, pour les deux années à venir, son actuel chiffre d'affaires qui se situe en ce moment à 10 milliards de dinars, pour placer le groupe à la 3ème place au lieu de la 8ème actuellement.

Outre, Mme Akacem a annoncé le début de la commercialisation du premier vaccin anti-covid produit par le groupe Saidal, le CoronaVac, et ce, suite à la réception de la décision d'enregistrement par l'Agence nationale du médicament. ce qui équivaut à « une autorisation à la commercialisation aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale », a-t-elle expliqué.

« Grâce à l'accompagnement par le ministère de l'Industrie pharmaceutique et de l'Agence nationale du médicament, le premier flacon du CoronoVac est sorti le 29 septembre 2021 (...) Il a fallu ensuite passer par des lots de stabilité qui sont désormais validés », a ajouté la PDG du groupe.

Par ailleurs, elle a fait savoir que le groupe pharmaceutique détient déjà près de 2 millions de doses de ce vaccin dans ses stocks. « Nous pouvons produire, selon notre contrat avec le partenaire chinois, jusqu'à 96 millions de doses par an, a-t-elle précisé ajoutant que ces quantités sont destinées à satisfaire aussi bien le marché national qu'international.

Pour ce qui est de l'exportation, il a indiqué que les marchés cibles sont les pays de l'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale en négociation avec le partenaire chinois, tel que stipulé par le contrat liant les deux parties.

A ce propos, la PDG de Saidal a expliqué que « on peut d'ores et déjà exporter, mais certains pays exigent une accréditation de l'OMS (Organisation mondiale de la santé, ndlr », précisant que les échanges ont bien avancé et un expert OMS est attendu incessamment en Algérie.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Accidents de la circulation

12 morts et 254 blessés au cours des dernières 48 heures

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 254 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays au cours des dernières 48 heures, indique un communiqué de la Protection civile.
Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 3 personnes décédées et deux autres blessées suite au renversement d'un véhicule sur la RN-46, dans la commune de Ben Srour, précise la même source.
Par ailleurs, 4 personnes sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone à l'intérieur de leurs domiciles : 2 dans la wilaya d'Ain Defla, à la cité Miloudi, dans la commune d'Ain Defla, et dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, au lieudit Machtate Ras Nieni, dans la daïra d'Ain Fakroun.
Vingt-six (26) personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eau ont été, en revanche, secourues par les éléments de la Protection civile à travers plusieurs wilayas du pays. Les secours de la Protection civile sont, en outre, intervenus pour l'extinction de 8 incendies urbains et divers à Alger, Tipasa, Relizane, Ain Témouchent, Sétif, Annaba et El Tarf. Dans le cadre des activités de lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué durant les dernières 48 heures 30 opérations de sensibilisation à travers le territoire national pour rappeler aux citoyens la nécessité du port du masque et de la distanciation physique, ainsi que 20 opérations de désinfection générale ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et des zones d'habitation.

Religion

Un Coran électronique en braille fait son entrée à La Mecque

Il mesure 15,5 cm de long et 10 cm de large, et a nécessité de longs mois d'élaboration sous la houlette d'un orfèvre du High Tech, qui a fait phosphorer son équipe d'ingénieurs, le Coran électronique Haramain, conçu spécifiquement pour les fidèles aveugles et malvoyants, a été officiellement présenté en Terre sainte. Grâce à l'ingéniosité de Mesha Al-Harasani, incarnation d'une nouvelle génération de scientifiques saoudiens, audacieux et créatifs, un Coran en braille, à la pointe de la technologie, a vu le jour. Ce jeune entrepreneur innovant voit loin, jusqu'en 2030, l'année charnière pour la matérialisation du grand dessein nourri par MBS, le puissant prince héritier du royaume. Pour la plus grande fierté de Ghazi Al-Thubyani, le représentant de la présidence chargée des Affaires des deux saintes Mosquées, qui a vanté les prouesses techniques que sa réalisation a exigées, le Coran électronique Haramain va faire bien des heureux. Et ce n'est pas là la moindre de ses vertus.

Affaire de l'escroquerie des étudiants algériens à l'étranger

Les principaux auteurs arrêtés

Les services de la Sûreté nationale ont procédé à l'arrestation des principaux auteurs impliqués dans l'affaire d'escroquerie, par le biais d'une société fictive, de plus de 75 étudiants algériens désirant poursuivre leurs études à l'étranger, a indiqué samedi dernier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

75 étudiants algériens ont été victimes d'escroquerie. (Photo › D. R.)

D'après le document de la DGSN, l'enquête préliminaire a permis aux services de la Sûreté nationale de démanteler le réseau criminel et d'interpeller les trois (3) principaux auteurs ayant monté l'escroquerie avec des parties étrangères en Ukraine, en Turquie et en Russie, en recourant à des influenceurs algériens sur les réseaux sociaux pour faire leur promotion. Les sièges de cette société fictive ont été localisés au niveau d'Alger, Annaba, Oran et à l'étranger. Pour escroquer davantage de victimes, les membres de ce réseau ont changé plusieurs fois l'appellation de leur société fictive (Inside.com, Future Gate et Svit-Osviti).
La DGSN informe, à cet effet, l'opinion publique que ses services compétents, en l'occurrence le service central de lutte contre le crime organisé avait ouvert, mi-décembre 2021, une enquête en coordination avec les juridictions concernant cette affaire. Dans cette affaire, 75 étudiants algériens ont été victimes d'escroquerie d'une société fictive qui a proposé, sur les réseaux sociaux, à ces derniers des offres alléchantes, leur faisant croire à la possibilité de s'inscrire pour poursuivre les études dans des universités étrangères (Ukraine, Turquie et Russie).

Commerce intra-africain

Lancement du système de paiement PAPSS

Le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) dans le cadre d'une tentative visant à dynamiser le commerce intra-africain, a été lancé, jeudi 13 janvier 2022, par le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), la Banque africaine d'import-export (Afrexim) et d'autres partenaires.
Cette décision fait suite à l'expérimentation réussie du système dans les six pays de la zone monétaire ouest-africaine, à savoir le Ghana, le Nigeria, la Gambie, le Liberia, la Guinée et la Sierra Leone, rapporte le site de la radio nationale.
En lançant le système, le vice-président ghanéen Mahamudu Bawumia a souligné que le PAPSS mettrait fin à la dépendance de l'Afrique à l'égard des devises tierces pour payer les transactions sur le continent et contribuerait à dynamiser le commerce intra-africain pour stimuler l'industrialisation et favoriser une croissance économique durable et inclusive en Afrique. « C'est une solution africaine à un problème africain. C'est la réalisation la plus pratique et la plus importante dans l'intégration du système de paiement sur le continent depuis l'indépendance de la domination coloniale. Nous n'avons jamais été aussi proches, en tant que continent, de la vision de l'émission d'une monnaie commune », a-t-il ajouté.
M. Bawumia a également salué la vision du secrétariat de la ZLECA et de la Banque Afrexim dans le développement du système, affirmant qu'il profitera aux micro, petites et moyennes entreprises, aux fabricants et aux exportateurs de la zone commerciale continentale qui compte 1,2 milliard d'habitants.

Céréales

Déficit en matière de quantités collectées

Les quantités de céréales collectées au niveau de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) ont atteint 13 millions de quintaux de blé tendre et dur.
C'est ce qu'a fait savoir jeudi le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni, qui s'exprimait lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.
Le ministre a indiqué que les statistiques de la saison 2020-2021 révèlent « un déficit en matière de quantités collectées », faisant état d'une quantité de 135.000 qx d'orge collectées pour des besoins qui dépassent 8 millions de qx.
Cette situation a eu pour effet l'apparition de la spéculation dans la production du son et sa mise à disposition pour les éleveurs, d'autant que 40% seulement sont destinés directement aux éleveurs, tandis que 60% sont destinés à la vente libre, a ajouté le ministre, selon l'agence Aps. Le ministre, qui a condamné ces pratiques, a affirmé que son département ministériel œuvrait en coordination avec celui de l'Industrie pour se diriger définitivement vers la vente de son directement à l'éleveur ou aux usines productrices de fourrages pour animaux seulement et l'interdiction de leur vente libre en dehors des minoteries. Concernant les capacités de stockage, M. Henni dira que le secteur s'attèlait à augmenter les capacités de stockage de l'OAIC, (28 millions de qx actuellement), à travers le projet de réalisation de 30 silos de stockage, dont 16 réalisés et 14 connaissant un retard de réalisation.

INFO EXPRESS

USA

Israël réussit à rassembler tout Hollywood derrière Emma Watson accusée d'antisémitisme

Plus de 40 professionnels du cinéma ont signé une pétition de solidarité avec Emma Watson, l'actrice britannique qui joue dans Harry Potter et qui a été accusée d'antisémitisme par l'ambassadeur d'Israel à l'ONU.
Susan Sarandon, Mark Ruffalo, Gael García Bernal, Jim Jarmusch, Peter Capaldi, Maxine Peake, Viggo Mortensen, Steve Coogan, Charles Dance et Harriet Walter font partie des professionnels du cinéma qui ont exprimé leur soutien à l'actrice et qui ont aussi clairement condamné la politique israélienne.
La semaine dernière, Watson a partagé un message avec les mots « la solidarité est un verbe » sur une image qui présentait des drapeaux palestiniens. Largement salué, ce message de solidarité a également provoqué la fureur des responsables israéliens.
Aujourd'hui, plus de quarante personnalités du monde du cinéma – dont le scénariste et producteur multi-récompensé James Schamus (Crouching Tiger, Hidden Dragon), les réalisateurs nominés aux Oscars Asif Kapadia (Amy), Mira Nair (Salaam Bombay) et le scénariste/producteur Oren Moverman (The Messenger) – ont approuvé le message de Watson.
Dans une déclaration commune, les signataires, dont le double lauréat de la Palme d'Or Ken Loach (Moi, Daniel Blake), les acteurs Michael Malarkey (The Vampire Diaries) et Matt McGorry (Orange Is the New Black, How to Get Away with Murder), et la conceptrice de production primée aux Emmy

Gemma Jackson (Games of Thrones), écrivent :
« Nous nous joignons à Emma Watson pour soutenir la simple déclaration selon laquelle » la solidarité est un verbe « , y compris une solidarité significative avec les Palestiniens qui luttent pour leurs droits humains en vertu du droit international. »

CONDOLEANCES

Le Président-Directeur Général, les Membres du Conseil d'Administration, l'encadrement et l'ensemble du personnel de la Société d'Impression d'Alger «SIMPRAL», attristés par le décès **de l'épouse de leur collègue M. KOUTCHOUKALI Lyes** survenu le 13 janvier 2022, présentent à ce dernier et à toute la famille de la défunte leurs sincères condoléances et les assurent, en cette pénible circonstance, de leur profonde sympathie.

Puisse Allah le Tout-Puissant accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Lors de leur rencontre avec De Mistura

Les Sahraouis insistent sur la revendication de l'«indépendance»

Staffan de Mistura à son arrivée à Smara dans les camps des réfugiés.

sSmara (camps des réfugiés sahraouis) - Les membres du Conseil consultatif sahraoui ont soulevé leur revendication relative à «l'indépendance nationale totale» à l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, soulignant que «le référendum demeure une solution médiane acceptable».

Lors d'une rencontre avec Staffan de Mistura à son arrivée à Smara dans les camps des réfugiés des responsables ont réaffirmé à De Mistura la revendication principale du peuple sahraoui, à savoir l'indépendance nationale totale, soulignant que les Sahraouis ne cherchent pas la guerre mais c'est plutôt l'occupant marocain qui la veut. A ce propos, ils ont rappelé à l'Envoyé onusien l'agression marocaine visant des civils sahraouis désarmés à la brèche illégale d'El-Guerguerat, le 13 novembre 2020 qui a torpillé l'accord de cessez-le-feu. L'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental a été accueilli par les réfugiés sahraouis qui portaient des drapeaux sahraouis et brandissaient des pancartes appelant à l'indépendance nationale totale et à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et au retour à sa terre. Les Sahraouis présents ont scandé des slogans dénonçant la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu signé par le Front Polisario et le Maroc en 1991. De Mistura est arrivé samedi à l'aéroport de Tindouf, où il a été accueilli par M. Sidi Mohamed Amar, représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur avec la Minurso, puis s'est rendu au camps de Smara où il a rencontré la gouverneur de Smara, Mme Meriem Salek Ahmada et des membres du bureau consultatif sahraoui et visité plusieurs structures et établissements. La visite de de Mistura se poursuivra dimanche lors de laquelle il rencontrera le président sahraoui et secrétaire général du Polisario, Brahim Ghali avec qui il aura des entretiens officiels.

Libye

Williams appelle à un soutien régional et international

La conseillère spéciale du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Stephanie Williams, a appelé, vendredi, depuis Ankara, à «un soutien régional et international cohérent et global» à la Libye. Williams s'est entretenue à Ankara avec le vice-ministre turc des Affaires étrangères, Sedat Unal au sujet des derniers développements politiques en Libye, le processus électoral et la voie à suivre à cet égard. Dans un tweet, Williams a qualifié ses discussions avec le vice-ministre turc des Affaires étrangères à Ankara de «très fructueuses». «Nous avons souligné la nécessité de renforcer l'esprit de consensus entre les parties libyennes pour le bien commun du pays», a ajouté la diplomate américaine.

Australie

Le tribunal approuve l'annulation du visa de Novak Djokovic

La tennisman serbe, Novak Djokovic ne disputera pas l'Open d'Australie. Le tribunal australien a rejeté son appel contre l'ordre d'expulsion, ont annoncé les médias locaux dimanche. Le tribunal fédéral composé d'un panel de trois juges a statué, à l'unanimité, contre Novak Djokovic dimanche, après avoir examiné son cas, selon ABC News. Novak Djokovic a été arrêté samedi après que les autorités australiennes ont annulé son visa pour la deuxième fois. Vendredi, le ministre australien de l'Immigration, Alex Hawke, a déclaré : «Aujourd'hui, j'ai exercé mon pouvoir, en vertu de l'article 133C (3) de la Loi sur les Migrations, d'annuler le visa détenu par M. Novak Djokovic pour des raisons de santé et de bon ordre, au motif qu'il a été dans l'intérêt public de le faire». Le 4 janvier, le tennisman serbe a déclaré avoir obtenu une exemption médicale de se faire vacciner contre le coronavirus. Mais après son arrivée, l'Australian Border Force a annulé son visa pour ne pas avoir satisfait aux conditions d'entrée liées à la Covid-19. Après avoir été envoyé dans un centre de rétention pour étrangers en situation irrégulière, à Melbourne, le Park Hotel, un tribunal fédéral a ordonné sa libération. L'Australie exige que tous les joueurs soient entièrement vaccinés contre le coronavirus pour participer au premier tournoi de tennis majeur de l'année. Novak Djokovic a été inclus jeudi dans le tirage au sort officiel du tournoi.

Mali

Le gouvernement portera plainte contre les sanctions imposées par la Cédéao

Le Premier ministre de la Transition malienne, Choguel Kokalla Maiga a déclaré, samedi soir, dans une interview exclusive à la télévision nationale que le gouvernement portera plainte contre les sanctions économiques imposées par la Cédéao et l'Uemoa auprès des juridictions compétentes. «Nous avons élaboré un Plan de riposte contre ce processus pour sauvegarder la souveraineté de l'Etat malien, son intégrité territoriale. Il y a des mesures à caractère juridique qui vont être prises. Nous avons porté plainte contre ces décisions devant les institutions habilitées sous-régionales, africaines et internationales», a déclaré Choguel Kokalla Maiga. «La finalité des sanctions illégales et illégitimes de la Cédéao et de l'Uemoa est de déstabiliser l'Etat malien et d'achever un peuple déjà à terre. En comparant, ces sanctions aux textes fondamentaux de ces organisations, vous vous rendrez compte qu'il y a eu un abus de pouvoir. On a choisi, l'Etat d'extrême faiblesse du Mali dans lequel il s'est retrouvé à cause des considérations d'ordres géopolitiques», a souligné le Chef du gouvernement malien. Maiga a indiqué qu'«aujourd'hui on est devenu la risée des pays de la sous-région et du monde. Certains pays se servent de la Cédéao, pour régler d'autres comptes avec le gouvernement malien d'aujourd'hui». L'Uemoa, s'est débarquée à Accra, en l'absence du Mali qui a été invité à 48 heures sans qu'on lui dise l'ordre du jour. On traite le Mali comme un moins que rien, comme si ce n'est pas un Etat. Nous ne pouvons pas acceptés cela. Il y a des formes d'humiliations que le Mali ne peut pas accepter ». Choguel Kokalla Maïga a, en outre, accusé la France d'œuvrer à « la désintégration » de l'État et réitère l'intention des autorités de transition de relire des accords de défense jugés « déséquilibrés ». Il a rappelé sa phrase choquante à l'ONU, abandon en plein vol avant d'expliquer ce qui s'est passé. «Qu'est-ce qui s'est passé ? Dans le Sahel il y a deux groupes terroristes JNIM et l'EIGS. Alors qu'on a un accord de défense, le Président français, parce qu'on a fait des nominations qui ne lui plaise pas au Mali, il dit qu'il arrête ses opérations militaires sans nous aviser», a-t-il indiqué avant de s'interroger sur l'accord de défense entre le Mali et la France. «A quoi sert cet accord ?» s'interroge-t-il ajoutant que « nous cherchons les moyens de défendre notre peuple, nous voulons avoir notre autonomie de décision. Maintenant cette campagne contre nous, ce terrorisme diplomatique, médiatique, psychologique contre nous ça ne nous fera pas bouger d'un iota », a précisé la même source. En outre, sur la présence de mercenaires russes du groupe Wagner dans le pays, le chef du gouvernance affirme à nouveau des «rumeurs, de guerre psychologique et d'intoxication pour perturber les autorités de la transition».

Tensions budgétaires, processus inflationniste et détérioration du pouvoir d'achat

Quelques pistes de sorties

Comprendre le processus inflationniste implique de le relier aux équilibres macro-économiques et macro-sociaux selon une vision dynamique car dans toute économie, le système productif est caractérisé par la production de marchandises avec des effets cumulatifs.

S'agissant d'un problème aussi complexe que celui de l'inflation, il me semble utile de préciser qu'une analyse objective doit tenir compte de la structure et des particularités de l'économie à laquelle elle est appliquée, les aspects de structures de l'économie internationale, de l'économie interne résultant de l'option de la stratégie de développement économique, aux schémas de consommation générés en son sein pour des raisons historiques, d'influences socioculturelles et aux composantes des différentes forces sociales pour s'approprier une fraction du revenu national. En ce mois de janvier 2022 et cela a été le cas pour toute l'année 2021, le processus inflationniste a atteint un niveau intolérable, plus de 100% pour les pièces détachées, les voitures, plus de 50% pour certains produits alimentaires, assistant à une pénurie de bon nombre de produits, ne devant pas se réjouir donc d'un excédent de la balance commerciale, qui provoquerait une paralysie de l'économie . En plus des factures d'électricité, de l'eau, du loyer, on peut se demander comment un ménage avec entre 30 000/50 000DA, peut-il survivre, surtout s'il vit seul, en dehors de la cellule familiale qui, par le passé, grâce au revenu familial, servait de tampon social? Mais attention à la vision populiste: doubler ou tripler les salaires sans contreparties productives entraînera une dérive inflationniste, un taux supérieur à 20% qui pénalise les couches les plus défavorisées, l'inflation jouant comme redistribution au profit des revenus spéculatifs. Selon les données officielles, le taux d'inflation cumulé entre 2000-2021, l'indice qui n' a pas été réactualisé depuis 2011, approche 100% entre 2000-2021 avec un pic selon le gouverneur de la Banque d'Algérie de 9,2% en octobre 2021 amplifié par la dépréciation officielle du dinar où depuis 2013, celui-ci a reculé de 45% par rapport au dollar.. Mais la raison fondamentale est la faiblesse du taux de croissance interne, résultant de la faiblesse de la production et de la productivité.

Le logement pèse sur le budget

Pour environ 3,3 millions de retraités fin 2020 et le ratio du nombre de travailleurs cotisants pour un retraité qui est actuellement à 2/1, alors que la norme pour garantir la viabilité d'un système de retraite est d'au moins cinq actifs cotisants pour un retraité. Pour éviter des remous sociaux, tous les gouvernements ont généralisé les subventions, source de gaspillage croissant des ressources financières du pays. Selon les prévisions pour 2022, les subventions implicites, constituées, notamment de subventions aux produits énergétiques et des subventions de nature fiscale, représentent environ 80% du total des subventions et que les subventions explicites représentent un cinquième du total des subventions, étant dominées par le soutien aux prix des produits alimentaires et aux logements étant prévu 1942 milliards de dinars, soit 14,17 milliards de dollars et 19,7% du budget de l'Etat. Selon le rapport du FMI fin décembre 2021, les exportations ont atteint en 2021 les 37,1 milliards (32,6 pour les hydrocarbures et 4,5 milliards hors hydrocarbures) dont près de 2,5 milliards de dollars de dérivées d'hydrocarbures en prenant les estimations récentes du bilan de Sonatrach pour 2021.

Dévaluation drastique du dinar

Au total, selon le FMI, les importations ont atteint 46,3 milliards de dollars (la Banque mondiale ayant donné 50 milliards de dollars), 38,2 milliards de biens et une sortie de devises de services de 8,1 milliards de service contre 10/11 entre 2010/2019, malgré toutes les restrictions. Selon nos estimations, les entrées en devises entre 2000/2021 sont estimées approximativement autour de 1100 milliards de dollars avec une importation de biens et services de plus de 1050 milliards de dollars. Malgré ces dépenses en devises, et devant inclure les dépenses en dinars, la croissance a été dérisoire en moyenne annuelle de 2/3% entre 2000/2019, alors qu'elle aurait dû dépasser 9/10%, espérant 3,3% pour 2021 après une croissance négative de 6% selon la Banque mondiale et 4,9 négatif selon le FMI en 2020. Mais un taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente; ainsi, 3% rapportés à un taux faible donnent cumulé par rapport à la période précédente. C'est un taux faible largement inférieur à la pression démographique, plus de 44 millions d'habitants au 1er janvier 2021, où il faut pour réduire les tensions sociales, créer 350 000/400 000 emplois productifs par an qui s'ajoutent au taux de chômage actuel.

Qu'en est-il de l'impact sur le taux d'inflation et donc sur le pouvoir d'achat de la dépréciation accélérée du dinar avec un écart de 50% sur le marché parallèle? C'est que le dérapage du dinar par rapport au dollar et à l'euro accélère la méfiance du citoyen vis-à-vis du dinar, amplifiant la sphère informelle où selon la Banque d'Algérie entre 2019-2020, la masse monétaire en dehors du circuit bancaire, a atteint 6 140,7 milliards de DA, soit une hausse de 12,93% par rapport à 2019, le président de la République en mars 2021 ayant annoncé entre 6 000/10 000 milliards de DA, ayant dénoncé le manque d'informations fiables, qui fausse toute prévision. Cette sphère hors hydrocarbures contrôle plus de 50% de la superficie économique, s'étend en période de crise et de pénurie (c'est une loi universelle s'appliquant à tous les pays, sert de soupape social employant plus de 40% de la population active, notamment dans le commerce, les services, certains segments de l'industrie, aligne le prix des biens sur la cotation de la devise du marché parallèle, pour les produits importés, contrôlant les segments des fruits/légumes, poissons/viandes, textile/cuir et bon nombre d'autres produits importés qui connaissent un déséquilibre offre/demande.

Le prix final au consommateur est amplifié par la dévaluation drastique du dinar qui est passé de 76/80 dinars un dollar vers les années 2000-2004 et la cotation au 09 janvier 2022 est de 139,32 dinars un dollar et 157,54 dinars un euro au cours achat avec une cotation sur le marché parallèle malgré la fermeture des frontières dépassant les 210 dinars un euro. La loi de finances 2021 prévoit, pour 2022, 149,32 DA pour 1 USD et pour 2023 verrait donc la dévaluation de la monnaie nationale se poursuivre avec 156,72 dinars un dollar ce qui rend sceptiques les investisseurs créateurs de valeur ajoutée à moyen terme, face tant à l'instabilité juridique que monétaire, spéculer étant plus rentable que réaliser un projet.

Cette dévaluation permet d'augmenter artificiellement la fiscalité des hydrocarbures (reconversion des exportations d'hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements), matières premières, biens finaux, montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité.

L'effet d'anticipation d'une dévaluation rampante du dinar a un effet négatif sur toutes les sphères économiques et sociales dont le taux d'intérêt des banques qui devraient le relever de plusieurs points, s'ajustant aux taux d'inflation réel, freinant à terme le taux d'investissement à valeur ajoutée et par la déthésaurisation des ménages qui mettent face à la détérioration de leur pouvoir d'achat des montants importants sur le marché, alimentant l'inflation, plaçant leur capital-argent dans l'immobilier, l'achat d'or ou de devises fortes. Il y a urgence d'une autre politique pour sortir du piège de la rente où selon le FMI, contrairement à certains discours trompeurs de 100 dollars le baril, ne tenant pas compte les effets de la transition énergétique qui s 'accélèrera entre 2025/2030 avec les énergies renouvelables et l'hydrogène entre 2030/2040, où selon le FMI, le prix du pétrole algérien a été vendu en moyenne à 66,6 dollars le baril en 2021, mais descendra légèrement dans les années à venir pour se situer en 2026 à 58 dollars, l'OPEP tablant pour 2022 sur une fourchette entre 70/75 dollars. C'est que l'économie algérienne, après plusieurs décennies d'indépendance politique repose toujours sur la rente des hydrocarbures (98% des recettes en devises avec les dérivées), des tensions budgétaires, une croissance relativement faible, l'accroissement du taux de chômage et le retour de l'inflation, s'impose un sursaut national, en combattant le terrorisme bureaucratique qui étouffe les énergies créatrices. Combien de promesses utopiques de réalisation de différents projets alors que la situation financière est difficile et où trouver le capital argent en ces moments de crise mondiale avec l'endettement des Etats les plus développés où les IDE ont baissé de plus de 20% entre 2010/2021.

Détérioration du pouvoir d'achat

En conclusion, comme tous les pays du monde, et cela n'est pas propre à l'Algérie, la pandémie du coronavirus a eu un impact négatif sur l'économie. Il faut le reconnaître, la situation économique et sociale est compiexe mais peut être maîtrisable sous réserve d'une correction urgente loin des discours démagogiques. Car lorsqu'un Etat émet des lois qui ne correspondent pas au fonctionnement de la société, celle-ci émet ses propres lois (informelles) qui lui permettent de fonctionner beaucoup plus efficacement car reposant sur un contrat de confiance. La vision purement monétariste afin de préserver les réserves de change sans vision stratégique, tout projet nouveau n'a d'effets pour les PMI/PME que dans deux à trois ans à partir de son lancement, et 6 à 7 ans pour les projets hautement capitalistiques, pour ce cas nécessitant un partenariat étranger gagnant- gagnant tenant compte de la transformation du nouveau monde dominé par la transition numérique et énergétique., La condition sine qua non de la sécurité du pays étant posée, s'impose une nouvelle gouvernance (la moralité des dirigeants),, la relance urgente de l'économie , afin de freiner la détérioration du pouvoir d'achat qui risque de provoquer d'importants remous sociaux, voire une déstabilisation du pays. L'Algérie a besoin surtout d'une stratégie de sortie de crise, évitant les actions conjoncturelles, le replâtrage, le juridisme, la vision purement monétaire, devant synchroniser la sphère réelle et monétaire, la dynamique économique et la dynamique sociale. Sans une nouvelle gouvernance, en s'attaquant au fonctionnement réel de la société qui détermine le retour à la confiance, aucun développement n'est possible. Face aux tensions géostratégiques au niveau de la région méditerranéenne et sahélienne et budgétaires au niveau interne, l'Algérie ayant d'importantes potentialités, peut surmonter la crise actuelle, elle en a les moyens. Pour cela, s'impose la concrétisation urgente des réformes institutionnelles et économiques douloureuses à court terme, mais porteuses d'espoir à moyen et long terme, nécessitant une mobilisation générale, un large front national tenant compte des différentes sensibilités et un discours de vérité pour un sacrifice partagé.

Par Abderrahmane MEBTOUL

INFO EXPRESS

Mostaganem

14 personnes intoxiquées au monoxyde de carbone à la suite d'un incendie

Les éléments de la Protection civile de Kharrouba ont été alertés, mardi soir vers 21 heures 30, pour un incendie d'une maison de cinq étages (R+5) situé au quartier d'El Hchem, relevant de la commune de Sayada, situé à quelques bornes de Mostaganem chef-lieu de wilaya. Rapidement arrivés sur les lieux, les éléments de l'unité secondaire de Kharrouba en étroite collaboration avec ceux de l'unité principale de Mostaganem, ont attaqué le sinistre au moyen de deux lances. Le feu est éteint quelques heures après. Une fumée importante s'est toutefois propagée dans les 5 étages de la maison, nécessitant l'évacuation des appartements. 14 personnes sont mises en sécurité par les éléments de la Protection civile dans un point de rassemblement des victimes pour être examinés par les médecins et secouristes. Le bilan sanitaire fait état de 14 âgées entre 1 à 85 ans, victimes légèrement intoxiquées au monoxyde de carbone parmi lesquelles 5 personnes nécessitent un transport non médicalisé vers l'hôpital Che Guevara de Mostaganem et 9 autres choquées pour un traitement. Après ventilation mécanique et naturelle efficace des chambres, les habitants ont pu rejoindre leurs logements. Cette intervention a mobilisé 2 camions citernes, un camion à échelle mécanique et 2 ambulances. A signaler que l'incendie a occasionné beaucoup de dégâts matériels dans ladite maison. Par ailleurs, l'on nous signale qu'une enquête d'usage a été ouverte par la Sûreté urbaine de Sayada.

N.Malik

Sidi Bel-Abbès

La CNAS appelle les employeurs à régulariser leurs situations

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés ne cesse de prolonger sa campagne de sensibilisation au profit des employeurs, pour régulariser leurs situations vis-à-vis de la CNAS.

La Sécurité Sociale est un acteur clé à la relance de l'économie nationale. (Photo › D. R.)

Le but est d'arriver à dissuader les employeurs d'adhérer à ces nouvelles mesures qui contribuent à préserver des emplois et collaborer au développement économique du pays. «La Sécurité Sociale est un acteur clé à la relance de l'économie nationale», est le thème de cette compagne qui dure déjà depuis plusieurs mois, affichant une tolérance incomparable de la part des services de la CNAS. De la sorte aucune pénalité n'est envisagée, pourvu que la situation de chaque entreprise soit dans les plus brefs délais totalement régularisés. Les employeurs auront à déposer une déclaration annuelle des salaires et traitements pour l'année 2021, s'étendant du début de l'année 2021 jusqu'au 31 janvier 2022 comme dernière date, par Internet sur le site www.cnas.dz via le portail d'autorisation à distance http://télédéclaration.cnas.dz. Ce service permet à l'employeur de mettre immédiatement à jour son dossier avec la délivrance de l'attestation de mise à jour. Il lui évitera également d'être soumis aux sanctions et procédures prévues par la loi. L'assuré social, selon le processus de déclaration annuelle, bénéficie également de la possibilité d'actualiser les droits d'assurance en diverses prestations (maladie, maternité, invalidité). Allocation décès, accidents du travail, maladies professionnelles, carte de rétablissement, droit de percevoir les allocations familiales, d'obtenir une attestation d'affiliation, ainsi que de bénéficier de la retraite. La Caisse nationale de prévoyance sociale des travailleurs, (Agence de Sidi Bel Abbès), appelle tous les salariés à s'acquitter de leurs cotisations afin de pouvoir bénéficier de l'exonération totale et définitive des amendes de retard et des majorations, en déposant les déclarations de cotisations avant la fin des délais fixés au 31 janvier 2022.

Djillali Toumi

Tiaret

Problème des dépotoirs sauvages

➔ Les orientations de la haute instance n'ont pas encore trouvé le vrai chemin pour se débarrasser des ordures, et l'éradication des dépotoirs sauvages. Une capitale transformée en une vraie poubelle. Un montant colossal injecté pour l'achat des engins pour mener une bataille devant ce phénomène mais en vain. Il suffit que tous les Tiaretiens s'arrêtent de jeter des détritus par terre, au bout de 10 jours, un résultat serait visible, et que chaque jour, chaque habitant ramasse ou nettoie un seul déchet qui se trouverait sur son passage. Si nous voulons donc avoir une ville propre, nous savons ce qui nous reste à faire. La paix sociale nous conduit vers l'autre politique, sur les 1.600 associations, on compte 20.000 membres, aucun d'eux n'a réussi à lever le doigt et de passer à l'action de sensibilisation pour un environnement oxygéné ou de planter un arbre. Faut-il aussi signaler près de 5.000 émergeant au filet social et affectés aux rangs des associations sans rendement. Avec un parc roulant estimé à des dizaines de milliards et un bataillon d'agents, loin des regards, Tiaret réussira-t-elle à offrir son vrai visage d'antan aux visiteurs.

Hamzaoui Benchohra

Tizi Ouzou

Une commission ministérielle pour le remorquage d'un sardinier

➔ Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a dépêché, samedi, une commission dans la wilaya de Tizi Ouzou pour s'enquérir de l'opération de remorquage d'un sardinier qui a échoué sur la plage d'Ath Rhouna située entre Azeffoune et Tigzirt, après une panne technique, a indiqué un communiqué du ministère. «Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, M. Hicham Sofiane Salaouatchi a dépêché une commission ministérielle dans la wilaya de Tizi Ouzou pour s'enquérir de l'opération de remorquage d'un bateau de pêche (sardinier) de 18 m immatriculé BM 500/212, qui a échoué sur la plage d'Ath Rhouna située entre Azeffoune et Tigzirt après une panne technique jeudi 13 janvier 2022». Le ministre a chargé le directeur de la pêche de la wilaya de Tizi Ouzou, de suivre l'opération des premiers secours jusqu'au sauvetage du dernier membre de l'équipage du bateau et de le tenir informé de la situation. Les 17 pêcheurs à bord du sardinier sont tous sains et saufs à l'issue de l'opération de sauvetage exécutée en présence du directeur de la pêche de Tizi Ouzou et des garde-côtes, précise la même source. M. Salaouatchi a salué les efforts des pêcheurs des autres embarcations venus au secours des membres de l'équipage du bateau en détresse. Le ministre a également instruit la commission ministérielle dépêchée, samedi à Tizi Ouzou, de finaliser l'opération de remorquage du bateau en coordination avec les instances compétentes. Selon la même source, de fausses informations et images ont été relayées sur Facebook, soulignant que ces «informations anonymes sont infondées et que les images n'ont aucun lien avec l'incident».

Politique

Islam et démocratie

À mesure que le monde devient plus «plat», pour reprendre la terminologie de Thomas Friedman (2007), la compatibilité de systèmes de pensée concurrents devient un sujet de débat plus fréquent. Au premier plan de ce débat se trouve la compatibilité de l'Islam et de la démocratie. En raison des interprétations fluides et variées de ces deux notions, la conversation est immense.

Aujourd'hui, l'Islam n'est pas un tout homogène. Il embrasse de nombreuses traditions locales, des cultures et des concepts qui possèdent leur propre dynamique et répondent de manière différente vers des changements sociaux et politiques. Le «monde de l'Islam» contemporain, dār al–Islām, se compose de nombreuses traditions culturelles. Les principes et concepts politiques qui ont été discutés jusqu'à présent démontrent qu'il existe de nombreuses interprétations controversées au sein de l'Islam qui peuvent être développé et appliqué aux conditions sociales et économiques spécifiques de différents pays du Moyen–Orient. Ils peuvent être utilisés pour affirmer et renforcer la tradition existante et donner vie à de nombreuses idées nouvelles.

Tout au long de l'histoire de l'Islam, le principe de la consultation a été appliquée comme l'un des instruments de l'élection. À part les souverains suprêmes, de nombreux fonctionnaires mineurs ont été élus dans la même veine. L'organe consultatif comprend non seulement les chefs religieux mais aussi les représentants de différents groupes sociaux dont l'autorité était profondément enracinée dans la société. Dans l'ordre islamique traditionnel, la combinaison entre les principes de consensus et la consultation forment un mécanisme qui vérifie et équilibre le pouvoir des dirigeants.

On ne peut manquer de remarquer que certains érudits islamiques ont suggéré d'utiliser le terme shūrā pour traduire le concept de démocratie moderne, qui en arabe moderne est un terme adopté de la tradition politique européenne. Dans presque tous les parlements arabes, on peut trouver le mot « shūrā », et certains érudits sont même enclin à considérer la première shūrā de 644 comme un précurseur du régime parlementaire. xiii Ils étaient parfaitement conscients que la « démocratie » et le terme ont des significations différentes mais ils étaient disposés à démontrer l'existence d'un lien commun entre shūrā et démocratie afin de faire de la démocratie une notion compatible avec la tradition intellectuelle islamique.

La pensée politique islamique fournit un autre argument qui peut soutenir la revendication de la compatibilité de l'islam avec la démocratie. C'est le principe coranique de ''commander le bien et interdire le mal" :

«Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable. Car ce seront eux qui réussiront». (Le Saint Coran, 3 : 104). qui a une position centrale dans la pratique politique de l'Islam et organise les relations entre le souverain et les gouvernés. La tradition l'élève au rang du "jihad le plus noble" compris comme le devoir de dire la vérité à un dirigeant injuste.

A la lumière de ce principe, l'Islam reconnaît le droit de chaque individu de s'opposer à un dirigeant injuste. Il est dit que le musulman a le droit de désobéir à un dirigeant oppresseur et de parler la vérité en face.

Historiquement, ce principe est devenu une source permanente de tensions sociales ; l'amère expérience de l'exercice du pouvoir a conduit les représentants de l'islam sunnite à pousser ce principe hors du champ politique et dans le domaine de la morale religieuse. Ainsi, le droit de l'individu de ''commander droit et interdire le mal" est transféré au bureau du muḥtasib, qui est un agent public qui supervise les espaces publics et inspecte les comportements xiv et en retour reçoit un salaire de l'État.

Variété d'interprétations de la loi religieuse

Il existe également une variété d'interprétations de la loi religieuse partagée par les musulmans : savants et théologiens ; et parmi ces interprétations, on peut facilement trouver soutien à la démocratie. En tant que religion, l'Islam contient de nombreux ingrédients qui pourraient soutenir un régime démocratique et aider tous les musulmans à s'adapter à la dynamique du monde contemporain. L'avantage dont disposent actuellement les partis politiques islamistes peut nous apprendre quelque chose de très important politiquement : le changement doit venir de la tradition et «l'argument démocratique» doit être articulé et défendu par des concepts islamiques indigènes. Un grand obstacle à la démocratie dans le monde arabe en particulier est le premier point négatif sont les préjugés élaborés par des idéologues de l'islamisme tels que Sayyid Qutb xvi et Sayyid Abu al-Mawdudi. Ce sont eux qui ont insisté sur le fait que la démocratie et l'islam sont incompatibles. La démocratie est mauvaise par définition car elle émane de l'Occident que ce soit sous la forme démodée de la domination impériale ou sous la forme plus moderne de pénétration culturelle. Un autre obstacle à «l'optimisme démocratique" est posé par une conception purement théorique qui a été répété sans critique tant de fois qu'il est devenu un cliché. S'il est accepté, il nie la possibilité même que les pays arabes rejoignent le monde démocratique.

L'essence de l'argument est que parce que l'Islam est une politique, le politique et le religieux doivent être séparés l'un de l'autre pour avoir la démocratie, ce qui signifie que la religion doit renoncer à son universalisme et se retirer dans son propre domaine séparé afin de libérer suffisamment de laïcs pour la démocratie. Si on accepte cela, on doit affirmer qu'il existe une relation de cause à effet entre sécularisation et démocratie.

Ce sophisme historique est répété à plusieurs reprises en rapport avec l'Islam et son message est renforcé par un autre "argument d'initié" avancé par les fondamentalistes islamiques. Ils insistent sur le fait que la religion et la politique ne peuvent être séparées et promeuvent le point de vue que l'Islam reste statique et constant tout au long de l'histoire. Ils nient tout dynamique de l'histoire et des évolutions sociales. Sur cette base, ils voient une motivation derrière tout acte politique. Tout ce qui ne fait pas partie intégrante de ce concept statique de l'Islam est stigmatisé et rejeté. Aux fondamentalistes, la démocratie est une intrusion étrangère et infidèle.

L'introduction de nouveaux concepts et pratiques politiques de l'extérieur ne peut que devenir efficace et possible lorsque nous disposons des conditions propices à leur accueil. Les défenseurs de la compatibilité entre démocratie et islam devraient exprimer leurs arguments d'une manière compréhensible pour le croyant moyen.

Pour Antonello Canzano : «Face aux chercheurs sceptiques quant à la transformation démocratique des sociétés et des institutions politiques islamiques, il existe un groupe d'auteurs – en vérité beaucoup moins nombreux – qui sont convaincus non seulement qu'il existe une compatibilité entre l'Islam et la démocratie, mais aussi, rejetant l'hypothèse d'un conflit originel entre l'Islam et l'Occident, que le radicalisme islamique, loin de constituer l'essence de la tradition religieuse musulmane, est en réalité une déviation provoquée par l'histoire.

Il est important de comprendre si leurs interprétations, qui reposent certes sur des fondements théoriques, peuvent contribuer à un débat renouvelé sur la possible démocratisation de l'Islam, au-delà de la rhétorique médiatique agaçante qui, à mon avis, ne fait que brouiller les idées.

Par exemple, Bernand Lewis soutient fermement que l'Islam n'est pas irréconciliable avec les institutions démocratiques et libérales de type occidental, dans le sens précédemment expliqué par Sartori. Selon l'historien de Princeton, en effet, s'il est vrai que dans la tradition musulmane il n'y a jamais eu de véritables éléments de gouvernement démocratique, il est également vrai qu'il existe des formes contractuelles et consensuelles de gouvernement – avec la shūra, inscrite dans les règles du Coran – qui peuvent favoriser l'internalisation progressive de la démocratie.

La notion de souveraineté

La différence fondamentale entre la démocratie islamique et la démocratie occidentale ou libéraleest la question de la souveraineté. Le Coran déclare explicitement que le pouvoir souverain suprême appartient à Allah (Dieu) (Islam 2017, 10). xix Les humains peuvent exercer leur souveraineté politique en participant à leur gouvernement ; cependant, un gouvernement qui confère la souveraineté suprême à un être humain ou à une institution terrestre contredit l'islam.

Ainsi, le peuple ou le gouvernement dans un système politique islamique ne peut jamais contredire la sharīcah. En revanche, le modèle occidental de démocratie confère la souveraineté au peuple. Cette souveraineté populaire est étroitement liée à la notion d'individualisme qui est à la base de la démocratie libérale. Dans la théorie démocratique libérale, les individus jouissent du statut de personnes souveraines ; chacun est autonome et libre de prendre des décisions pour protéger sa liberté.

Le préambule de la Constitution des États-Unis cimente ce statut : "Nous, peuple des États-Unis, garantissons les bienfaits de la liberté à nous-mêmes et à notre postérité"."We the people of the United States… secure the blessings of liberty to ourselves and our posterity"]

En France, la liberté est garantie par l'article 4 de la Déclaration du 26 août 1789 des droits de l'homme et du citoyen et est inscrite en préambule de la constitution : ''La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

Dans le système libéral, la souveraineté humaine n'est limitée que par la loi (qui est déterminée par le peuple), et la nécessité de protéger le statut souverain des individus. Dans l'Islam politique, en revanche, le statut des individus est celui de vice-régents de Dieu (Benhenda 2010, 99). xxii En d'autres termes, les individus agissent au nom de Dieu, et non d'eux-mêmes. La contradiction entre les conceptions islamique et occidentale de la souveraineté est au centre de la pensée politique enracinée dans les idées de l'intellectuel et islamiste égyptien Sayyid Qutb.Selon Qutb : «l'autorité appartient au Dieu exalté exclusivement en vertu de Sa divinité. Car la souveraineté (al-hakimiyya) est l'un des traits caractéristiques de la divinité. Quiconque prétend à la souveraineté – qu'il s'agisse d'un individu, d'une classe, d'un parti, d'une institution, d'une communauté ou de l'humanité dans son ensemble sous la forme d'une organisation internationale – conteste la caractéristique première de Sa divinité. Et quiconque le fait est coupable de mécréance de la manière la plus flagrante… . La revendication de ce droit [à la souveraineté] ne prend pas nécessairement une forme particulière, qui à elle seule pourrait être considérée comme faisant sortir le demandeur du giron de la «vraie foi» (al-din al-qayyim [Q 12.40]).

A suivre ...

Histoire et patrimoine

Tentatives acharnées de s'approprier l'héritage culturel de l'Algérie

→Quoi que n'étant pas récentes, des tentatives d'appropriation de la part de pays tiers, du patrimoine culturel de l'Algérie, ont pris des allures accélérées ces derniers temps, tournant souvent à de vives polémiques sur les réseaux sociaux.

Du couscous, héritage commun de l'ancienne Numidie, à la musique Raï, née dans l'ouest algérien, en passant par le Chaâbi et le «Karakou» algérois, la liste des biens culturels immatériels, dont la paternité est disputée à l'Algérie, ne cesse de s'allonger pour intégrer à chaque fois de nouveaux éléments de son vaste patrimoine.
Si des richesses comme la datte (Deglet Nour) et l'huile d'olive locale sont souvent revendiquées par des tiers qui s'approprient également l'aura de Saint-Augustin dans le cadre du tourisme cultuel, des énergumènes sont passés à une vitesse supérieure, en s'adjugeant tout ce qui peut représenter un intérêt particulier, et ce, au mépris de la vérité historique.
«J'ai même entendu dans un marché de Rabat, un commerçant décliner à des touristes étrangers la Croix du sud comme étant l'œuvre d'artisans touareg du Maroc sachant que ces derniers n'existent pas au Maroc», témoigne à l'APS Salwa, ayant séjourné dans ce pays. Mais c'est sur la toile que l'on prend la pleine mesure de cette «bataille» maghrébine autour du patrimoine, les commentaires virant aux attaques «vénéneuses», au mépris de la bienséance et de la courtoisie. «Il a suffi que je dise que l'argan existe en Algérie pour que ma page Facebook soit bloquée», témoigne une internaute, évoquant, en outre, le récent « incident» ayant suivi la déclaration de la «Miss Maroc 2021» relative à ses origines algériennes et qui lui ont valu une pluie d'attaques virulentes de ses concitoyens. La concernée ayant déclaré que sa grand-mère «a transmis à des Marocaines l'art de la broderie».
En plus du patrimoine immatériel, l'Algérie est de plus en plus cible de tentatives d'appropriation de ses grandes figures historiques, à l'instar des souverains berbères. Une propension qui s'est tellement exacerbée que des passionnés du patrimoine algérien ont jugé utile de réagir en créant, entre autres, des pages et des groupes sur les réseaux sociaux dédiés à sa sauvegarde, en y publiant articles et images corroborant la paternité de l'Algérie sur celui-ci.

Massinissa, Syphax, Juba II...nés en terre d'Algérie

«Nous pouvons nous enorgueillir d'avoir eu des personnalités de premier plan, nées sur le sol algérien, comme Massinissa, Syphax ou encore Juba II. Ce dernier qui fut un roi savant dont le musée à Cherchell démontre la richesse artistique de sa capitale «Caesarea de Maurétanie». Et que dire de la personnalité de Saint Augustin qui fut une des lumières de l'église chrétienne !», souligne l'historien Abderrahmane Khelifa, rappelant des noms historiques liés à la résistance, à l'instar de Jugurtha et de Takfarinas qui «soulevèrent l'ensemble de l'Afrique du nord», ainsi que la Kahina, pour la période ayant marqué l'avènement de l'Islam dans le Maghreb.
Dans le registre de la musique, le directeur de l'Agence algérienne pour le Rayonnement culturel (AARC), Abdelkader Bendaamache, déplore que les pratiques des voisins n'aient pas épargné le style « Chaâbi», soutenant que ce style est «propre à l'Algérie et est issu de la poésie religieuse fondée par le grand poète Sidi Lakhdar Ben Khellouf».
Et de poursuivre : «c'est grâce à l'académicien Boudali Safir que le répertoire algérien a été classé, pour la 1ère fois en 1947, en cinq genres musicaux, dont le «Madh», mais ce n'est qu'après l'indépendance du pays, que l'orchestre musical du «Madh», dirigé par El Anka, a pris l'appellation de «Chaâbi», avant de dénoncer les «visées tendancieuses» ayant entouré la production du film «El Gosto» retraçant l'histoire du Châabi, car «éloigné de la véracité des faits». Si bien, fait-il savoir, que sa projection en Algérie a été empêchée.
Abordant la richesse du répertoire musical algérien, ce chercheur en littérature bédouine assure, par ailleurs, que le «Hawzi» et le «Aaroubi» ont été créés en Algérie avant de passer chez les voisins de l'Ouest, précisant qu'avec le «Gharnati», associé à la ville marocaine de Fès, ces genres musicaux font partie du «large héritage andalou».
De son côté, la chercheure au Centre national de Recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), Ouiza Gallèze, cite la large variété du chant féminin algérien représenté dans les troupes appelées les «Meddahate» à l'Ouest, les «Fqirat» à l'Est, «Lamsamaa» à Alger, «Achouiq» en Kabylie et les «Srawi» dans les Aurès.
Interpellée, par ailleurs, sur le patrimoine de la Fantasia, elle rappelle que celui-ci est inscrit sur la liste de l'Unesco par l'Algérie dans le cadre du dossier «Pèlerinage du Rakb de Ouled Sidi Cheikh» (2013), tout autant que le Caftan, souvent objet de «tiraillements» avec les voisins de l'Ouest, dans le cadre du dossier «Le costume nuptial de Tlemcen, Echedda» (2012).
Souvent attribué au Maroc, le Caftan y a été «ramené d'Algérie vers le 16éme siècle durant la période ottomane, lorsque le sultan Abou Abbas Ahmed El-Mansour l'y a découvert la première fois et en fût ébloui», soutient M. Bendâamache.
Pour M. Khelifa, cet habit n'est nullement l'exclusivité de ces derniers: «Il suffit de lire les auteurs du Moyen-âge qui évoquent des vêtements dans les cours ziride, hammadite, almoravide, almohade, mérinide, zianide, hafside, etc. Ils étaient quasiment les mêmes à Tlemcen, Fès ou Tunis». Ceci, au moment où le chercheur en patrimoine, Abdelhamid Bourayou, considère qu'il s'agit d'un «patrimoine maghrébin commun», notant son origine «turque» ou «andalouse», tandis que des écrits la situent en Asie (Mongolie, Perse), où à la base il était masculin.

R.C.

Yennayer 2972

Des prestations artistiques en clôture des célébrations

Des prestations artistiques ont été présentées, vendredi soir à Alger, en clôture des célébrations de «Yennayer 2972», en présence de la ministre de la Culture et des Arts Wafaa Chaalal et de la présidente de l'assemblée communale d'Alger-Centre Mahdia Benghalia, parmi un public nombreux.
Accueillies au Théâtre d'Alger-Centre, plusieurs prestations ont été inscrites à ce programme prolifique clôturant les festivités de «Yennayer 2972», avec, d'abord, un récital de musique andalouse, animé par la jeune troupe de l'Ecole de l'Office communal d'Alger-Centre pour la promotion de la Culture, encadrée par le grand Najib Kateb et dirigée par Nesrine Bensaïdane.
Enchaînant dans le mode Moual les inqilabet, «Koulou lil'ladhi mana3a ez'Ziyara», «Mata nastarihou», «Zarni el malih wahdou», «Koum tara» et les kh'lasset, «Wahd el ghoziyel» et «Amchi ya Rassoul», la quinzaine de musiciennes et musiciens de l'orchestre, ont brillé de maîtrise et de technique, suscitant les applaudissements du public.
La célèbre chanson de Cheikh El Hasnaoui, «Ya noudjoum ellil», qui évoque le spleen nostalgique de la mère patrie chez l'exilé, a ensuite été interprétée par le grand Madjid Ait Rahmane connu sous le nom d'artiste d' «El Hasnaoui Amejtouh».
Une pièce de théâtre, mise en scène par Mustapha Laribi sur un texte co-écrit par H'mida Ayachi et Mustapha Kessaci, a suivi, traitant de la fierté et de l'espoir des algériens, à se voir unis quelques soient leurs origines, sous la bannière de l'histoire et de l'identité amazighe.
D'une durée de 70mn, le spectacle a été rendu par Aziz Boukrouni dans le rôle de Kateb Yacine et Mustapha Laribi, dans celui d'Ismaël Aït Djafer, (1929-1995), poète algérien qui a dénoncé la misère de son peuple dans un long poème traduit dans plusieurs langues.
Sur un bel arrangement signé, Abdelkader Soufi de la chanson «El Dzair inch'Allah atehlou», du regretté Chérif Kheddam, le personnage de «Nedjma» a été campé par Souha Oulha, qui a accompagné Abdellah Kourd interprétant une chanson chaouie, embellie par une chorégraphie, œuvre de Riadh Beroual, exécutée dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, par six ballerines et autant de danseurs.
Un hommage a été rendu au regretté Chérif Kheddam, El Hasnaoui Amejtouh, aux cinéastes, Ali Reggane, Mohamed Rahal, Mouloud Mebarki, Mourad Bouamrane, Ahmed Guennif, ainsi qu'à l'écrivain Sadek Bakhouche.
La dernière prestation a été l'exécution sur scène d'une toile de peinture par la jeune plasticienne, Myriam Zeggat sur «L'Histoire de la femme algérienne», qu'elle a offert à la ministre de la Culture et des Arts.
A l'issue des prestations, Wafaa Chaalal s'est longuement entretenue avec les comédiens autour de leurs préoccupations artistiques de l'heure, les invitant à se rapprocher de son département.

Plusieurs expositions à la Casbah et la Grande Poste

Les célébrations du nouvel an amazigh, «Yennayer 2972» ont officiellement pris fin, vendredi à Alger, où la ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaalal a visité plusieurs expositions à différents lieux de célébration de la capitale. Accueillie à la Citadelle d'Alger «Dar Es'Soltane» dans les hauteurs de la Casbah, Wafaa Chaalal, accompagnée par les responsables locaux, a pu apprécier le travail diversifié des exposants, qui perpétue la tradition culturelle ancestrale, la transmettant aux générations futures.
La ministre de la Culture et des Arts a poursuivi sa visite au Palais des Raïs, «Bastion 23», puis sur la place de la Grande poste d'Alger, où, artisans et associations de toutes les régions d'Algérie, ont embelli leurs rayons de différents objets et produits du terroir, mettant en valeurs la richesse et la diversité du patrimoine immatériel algérien.
Des mises en scène de différents rituels de la tradition berbère ont été exécutées dans un climat festif agrémenté de chansons.
Les visiteurs ont également apprécié les robes traditionnelles de différentes régions du pays, kabyles et chaouies, notamment, ainsi que les bijoux, maroquineries, plantes médicinales, miel et huile d'olives, art culinaire, tapis et burnous, le tout couronné d' une danse kabyle exécutée par la troupe «Assirem» de Tizi-Ouzou.
La ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaalal a longtemps échangé avec les exposants, à qui elle a souligné l' «importance du travail qu'ils accomplissent», dans la mesure où celui-ci constitue la carte d'identité nationale et contribue à «la préservation et la transmission du patrimoine culturel».
A l'issue de sa visite, Wafaa Chaalal a remercié tous les exposants, faisant part de sa reconnaissance à ce «travail d'entretien de la mémoire», les invitant à redoubler d'efforts pour, a-elle-insisté, «parer à toute tentative de spoliation de quelques rites ou produits du terroir constituant le trésor du riche patrimoine immatériel que recèle l'Algérie».
Rappelant la disposition de son département à subventionner tous projets porteurs, la ministre de la Culture et des Arts a rejoint la salle de spectacles du Théâtre d'Alger-Centre pour assister à un programme artistique préparé en guise de bouquet final des célébrations du Nouvel an amazigh, «Yennayer 2972».

R.C.

Ligue 1

Le HBCL remporte un duel décisif pour le maintien, l'ESS rate le coche à Alger

→Le HB Chelghoum Laid, avant-dernier au classement général de la Ligue 1 algérienne de football, a réussi une très bonne opération dans la course au maintien, en dominant la lanterne-rouge WA Tlemcen (3-1), en match disputé samedi pour le compte de la 13e journée, ayant vu l'Entente de Sétif rater une très bonne opportunité de s'emparer provisoirement du leadership, après s'être contentée d'un nul vierge chez le NA Hussein Dey.

La bonne affaire du jour est à l'actif du HBCL. (Photo › D. R.)

La bonne affaire du jour est donc à l'actif du HBCL, ayant engrangé trois précieux points, qui l'extirpent de la zone rouge, et font de lui provisoirement le nouveau premier club non relégable.

En effet, avec 12 points, la formation de Chelghoum-Laïd devance désormais l'ASO Chlef (11 pts), ainsi que le NC Magra et le RC Relizane (ex aequo avec 10 pts), et son adversaire du jour, le WAT, qui reste bon dernier, avec seulement six unités au compteur.

Quoique, l'ASO, le NCM et le RCR comptent un match en moins par rapport au HBCL, faisant qu'en cas de victoire, ils pourraient repasser devant.

Cela n'empêche que le club de Chelghoum-Laïd peut se targuer d'avoir réussi une excellente opération en remportant ce duel direct contre le WAT.

Un large succès obtenu grâce à Kemoukh (45'), et surtout Ghorab, auteur d'un doublé aux 58' et 73', alors que Mebarki avait sauvé l'honneur pour les Zianides à une minute de la fin (89'). De son côté, et si elle avait réussi à l'emporter en déplacement chez le NA Hussein Dey, l'Entente de Sétif se serait provisoirement emparée de la première place, avec une longueur d'avance sur l'actuel leader, le CR Belouizdad, qui se déplace dimanche chez l'ASO Chlef.

Malheureusement, et malgré un grand nombre d'occasions franches, de parts et d'autres, le choc NAHD - ESS s'est soldé par un nul vierge (0-0), qui maintient les Sétifiens à la quatrième place, avec 23 points, alors que le Nasria est 12e, avec quatorze unités au compteur.

Le bal de cette 13e journée s'était ouvert vendredi avec le déroulement de deux matchs, respectivement RC Arbaâ - Olympique de Médéa (4-2), et MC Oran - RC Relizane (1-1).

Là encore, la bonne affaire a été celle du RCA, qui après des débuts difficiles commence à sortir la tête de l'eau, en hissant à la 11e place du classement général, alors que l'OM continue à broyer du noir, lui qui n'a obtenu qu'un nul au cours des sept derniers matches, soit un seul point récolté sur 21 possibles.

Les buts du RCA ont été inscrits par Deghmani (7'), Berkoun (16'), Touni (85') et Boubakour (88'), alors que Messaoudène et Baâli avaient marqué pour les visiteurs, respectivement aux (26') et (82'). Côté oranais, c'est le buteur-maison, Guenina, qui avait ouvert la marque à la 23e, mais la joie des siens a été de courte durée, puisque Chibane avait réussi à niveler la marque pour le RCR, moins de dix minutes plus tard (1-1/33').

R. S.

Ligue 2 amateur

Le RCK et la JSBM accrochés, les poursuivants reviennent

→Les leaders du Championnat de Ligue 2 amateur de football, le RC Kouba (Centre-Ouest) et la JS Bordj Ménaïl (Centre-Est), accrochés à domicile, respectivement, par la JSM Tiaret (3-3) et l'USM Annaba (0-0), ont raté l'occasion de consolider leur leadership, à l'occasion de la 14e journée disputée vendredi.

Dans l'affiche de l'avant dernière journée de la phase aller, la JS Bordj Ménaïl (1re - 32 pts) tenue en échec pour son poursuivant direct au classement du groupe Centre-Est, l'USM Annaba (2e - 26 pts), est tout de même assurée de terminer champion d'hiver, malgré ce match nul à domicile. Sur la 3e place du podium, l'USM Khenchela revenue avec le point du match nul de son déplacement du côté de la vallée de la Soummam face à MO Béjaia (3-3), a été rejoint par le NRB Teleghma et le CA Batna, vainqueurs respectivement devant le CA Bordj Bou Arréridj (3-0) et IRB Ouargla (1-0).

A une longueur des Annabis, ces trois équipes restent accrochées au peloton de tête en vue de jouer l'accession en Ligue 1.

Dans le bas du classement, le MC Constantine (12e - 14 pts) a décroché une précieuse victoire face à la JSM Skikda (1-0), alors que le MC El Eulma (14e - 12 pts) a battu l'IB Lakhdaria (1-0), qui reste avant dernier avec 8 points.

Dans le groupe Centre-Ouest, le RC Kouba (1er - 32 pts) a longtemps cru à la victoire devant la modeste équipe de la JSM Tiaret (10e - 16 pts), mais n'a finalement pas pu faire mieux que le match nul (3-3), après avoir mené (3-1).

Avec ce mauvais pas à domicile, les Koubéens se retrouvent sous la menace de ses poursuivants directs, le CR Témouchent et le MC El Bayadh (29 points), vainqueurs respectivement devant l'ASM Oran (2-0) à et l'ES Ben Aknoun (3-1). Dans le choc du groupe Centre-Ouest, le MCB Oued Sly et le MC Saida se sont neutralisés (1-1) et restent scotchés à la 4e place du classement avec 24 points. De son côté, le GC Mascara (6e - 23 pts) a dominé le derby de l'Ouest en s'imposant devant l'USM Bel Abbès (2-1). Cette 14e journée a été marquée par les victoires des deux derniers au classement. La lanterne rouge SC Aïn Defla a décroché son premier succès de la saison devant le CRB Aïn Oussera (1-0), alors que le SKAF El Khemis a battu l'USMM Hadjout (3-1).

La 15e et dernière journée de la phase aller se disputera mardi prochain, selon le programme publié par la Ligue nationale de football amateur (LNFA).■

Tennis

Djokovic de nouveau placé en rétention en Australie

→Après avoir vu son visa annulé par les autorités australiennes en raison de son statut vaccinal, la star de tennis Novak Djokovic est retournée samedi en rétention administrative. Une dernière audience en référé est prévue devant une Cour fédérale. Un nouvel épisode qui compromet sérieusement sa participation à l'Open d'Australie lundi.

Retour à la case détention pour Novak Djokovic. Un convoi de véhicules, dont l'un transportant très probablement le numéro un mondial de tennis, a quitté les bureaux de ses avocats - où il a passé une partie du samedi 15 janvier sous la surveillance d'agents de la police aux frontières - pour se diriger vers le Park Hotel.

Novak Djokovic a été renvoyé en rétention administrative à Melbourne après l'annulation de son visa pour la deuxième fois par le gouvernement australien. Les autorités du pays soutiennent que le joueur, non-vacciné contre le Covid-19, constitue un «risque sanitaire».

Après l'échec une première fois en début de semaine d'une procédure d'expulsion visant la star serbe du tennis, le gouvernement australien a fait une nouvelle tentative. Mais Djokovic entend se battre jusqu'au bout contre cette décision et une audience en référé est prévue dimanche devant une Cour fédérale.

Ce nouveau rebond d'une saga qui a débuté le 5 janvier, lorsque Djokovic a été refoulé à son arrivée à Melbourne, rend de plus en plus improbable une participation du Serbe de 34 ans à l'Open d'Australie, qui démarre lundi. Novak Djokovic brigue une 10e victoire dans ce tournoi, laquelle constituerait un 21e titre record en Grand Chelem.

Samedi, le tennisman espagnol Rafael Nadal s'en est pris à son rival, estimant que «l'Open d'Australie est bien plus important que n'importe quel joueur», tout en disant ne pas être «d'accord avec beaucoup de choses qu'il a faites ces deux dernières semaines».

Accusé de «déclencher une recrudescence des troubles civils»

Quelques heures auparavant, le ministre de l'Immigration, Alex Hawke avait estimé dans un document présenté devant la justice que la présence en Australie de Djokovic «pourrait encourager le sentiment anti-vaccination» et «déclencher une recrudescence des troubles civils». Le joueur serbe, non-vacciné était entré dans le pays, pensant qu'il obtiendrait une dérogation après avoir contracté le Covid-19 en décembre. Le champion est également accusé de n'avoir pas respecté les règles d'isolement et d'avoir pris des bains de foule après avoir été testé positif en décembre et en connaissance de cause.

Le joueur n'est autorisé à quitter le centre de rétention que pour suivre, en ligne, les audiences judiciaires le concernant depuis les bureaux de ses avocats, et sous la surveillance d'agents de la police aux frontières.

Djokovic risque trois ans d'interdiction d'entrée en Australie

C'est la deuxième fois que le gouvernement australien tente de chasser Djokovic du pays. Aussi pour la star, les rêves d'un 10e titre à Melbourne s'éloignent d'autant plus que cette annulation de visa, si elle est confirmée par la justice, implique que Djokovic sera interdit d'entrée dans le pays pendant trois ans, sauf circonstances exceptionnelles.

Ce feuilleton à rebondissements autour du champion de tennis se déroule dans un pays dont les habitants ont enduré pendant près de deux ans des restrictions anti-Covid parmi les plus strictes au monde, et où des élections sont prévues d'ici mai. D'où un contexte politique chargé. La pression s'est intensifiée autour du Premier ministre conservateur Scott Morrison, accusé d'«incompétence» par l'opposition travailliste.■

EN DEUX MOTS

Volley : L'ES Sétif s'offre la JSC Ouled Adouane

L'Entente de Sétif a dominé sa voisin de la JSC Ouled Adouane (3-0) dans le derby des Hauts-Plateaux, ainsi que l'une des belles affiches de la 10e journée, première manche de la phase retour, du Championnat national de volley-ball, Nationale Une, jouée ce week-end.

Voici les résultats complets des deux groupes :

Groupe Centre-Est :

CSS - EST	1 - 3
JMB - NRBBA	0 - 3
MBB - EFAA	3 - 1
NCB - OMKEM	2 - 3
ESS - JSCOA	3 - 0

Classement	P	J
1. NRBB Arréridj	27	10
2. JSCO Adouane	21	10
3. OMK El Milia	19	10
4. ES Tadjenanet	18	10
5. ES Sétif	17	9
6. MB Béjaïa	16	9
7. NC Béjaïa	13	10
8. CS Sétif	7	10
9. EF Aïn Azel	6	10
10. JM Batna	3	10

Groupe Centre-Ouest :

WAT - JSBI	3 - 0
RMA - OEK	1 - 3
NAHD - MRHB	3 - 0
ASVB - POC	3 - 1
RCM - MCA	0 - 3

Classement	P	J
1. ASV Blida	29	10
2. WA Tlemcen	27	10
3. PO Chlef	22	10
4. O El Kseur	16	10
5. RM Arzew	15	10
6. RC M'sila	13	9
7. MC Alger	9	9
8. NA Husseïn Dey	7	10
9. JSB Ighram6		10
10. MR Hassi Bounif	3	10

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef :
Radia Zerrouki
Directeur commercial :
Ouahid Kouba.
Composition **PAO** ***La Nouvelle République*** Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

CAN-2021

Le Nigeria en tout honneur

→Confirmation donc réussie pour le Nigeria. Après leur dernière victoire contre l'Egypte (1-0) pour débuter la Coupe d'Afrique des Nations 2021, ce samedi les Super Eagles n'ont pas ramé face aux Soudanais. Pas besoin de le faire, ils se sont même autorisés à profiter pour préparer les matches suivants puisque cette dernière rencontre leur ouvre amplement la porte des 8es de finale, comme celle du Cameroun jeudi et du Maroc vendredi.

Confirmation réussie pour le Nigeria. (Photo › D. R.)

Le Soudan qui affrontait le Nigeria savait qu'il ne pouvait rivaliser avec les triples champions d'Afrique qui pouvaient passer à la vitesse supérieure dès qu'ils le jugeaient nécessaire pour étouffer son adversaire. C'est ce scénario qui a été employé, en seconde mi-temps, pour frapper fort et lui présenter une facture de 3-1. Alors qu'au coup d'envoi, il ne suffit aux hommes d'Augustine Eguavoen que de deux minutes pour accrocher deux balles aux filets soudanais. La suite fut en seconde mi-temps, et ce n'était qu'une simple formalité pour charger et classer le Soudan avec un troisième but (3-1). Mais cela ne l'a pas empêché de tout tenter durant les 94 mn de jeu pour perturber les «meilleurs» et de leur faire peur. Un seul but pour sauver l'honneur lors de cette partie où il était aisé d'apprécier la technicité des Soudanais qui multipliant les passes souvent ratées et jouant petit bras, sans abdiquer, mais il manquait cette petite chance pour réussir et dominer. En fin de deuxième période, et ils marquent sur penalty le but de l'honneur, disons que c'est le fruit de la causerie de la mi-temps du sélectionneur et sa capacité à s'adapter qui redonna confiance à ses hommes pour changer le visage de cette équipe et notamment la physionomie du match. C'est aussi cela la CAN, la CAN des révélations d'aujourd'hui et celles de demain.

L'Egypte sans convaincre

Disposant d'une manière inespérée de la Guinée Bissau (1-0) ce samedi à Garoua, les Pharaons leur permet néanmoins de se relancer sans trop de vacarme dans la course à la qualification. Dès le coup d'envoi, les Egyptiens tremblaient sur leurs bases arrière. Plus agressifs, les Guinéens avaient pris le contrôle du match durant la grande partie de la première mi-temps. Même si le rapport de force a basculé côté pharaons avant la pause, il faut signaler que la défense adverse n'a pas lâché prise, malgré les quelques montées en puissance de Moh Salah, profitant de la fragilité de l'arrière-garde des Soudanais qui était une menace constante. Mais à quelques minutes de la fin de la première mi-temps, l'inquiétude gagnait les hommes de Moh Salah, notamment par la qualité des coups de pied arrêtés qui ont fait basculer la rencontre du côté adversaire en l'occurrence, les Guinéens qui n'étaient ni déséquilibrés, ni angoissants, et ce, tout au long de la rencontre, ce qui mettait en difficulté les Egyptiens pour concrétiser leur stratégie. Il fallait attendre la seconde tranche de la partie, à la70' pour voire l'ailier de Liverpool crucifiait Mendes d'une puissante reprise croisée du gauche (0-1, 70e). Un peu plus tard, c'est Zizo qui a failli faire le break dans la foulée, mais sa reprise du point de penalty voyait le cuir renvoyé par le poteau pour la 3e fois de la soirée côté égyptien ! Piqués par ce but, on verra les Guinéens jetaient toute leur énergie pour revenir au score, mais cette envie passera à côté de la concrétisation lorsque l'ailier troyen Mama Baldé égalise sur une superbe frappe dans un angle fermé après un festival côté gauche, mais la VAR annulait finalement son but en raison d'une faute préalable sur Kamal. Une décision sévère et qui fera beaucoup jaser. Une victoire certes sans être une au regard de la prestation produite par les Egyptiens qui gagnent 3 points loin du Nigeria, laissant la Guinée Bissau avec un seul point tout comme le Soudan.

Deux matches à suivre ce soir

Le Cap-Vert (3 pts) sera opposé au Cameroun (6 pts), la seconde rencontre réunira le Burkina Faso (3 pts) à l'Ethiopie (0 pts). Le Cameroun avec ses 6 points n'a pas droit à l'erreur s'il veut prendre l'ascenseur et s'installer avec 9 points aux commandes du groupe A. Il doit arracher sa victoire, et ce, pour éviter toutes zones de turbulence. Le Cap-Vert (3pts), son adversaire direct du jour, cherchera lui aussi à prendre trois points pour se positionner sur la même longueur, à savoir avec 6 points au classement. Même chose pour le Burkina Faso qui affrontera l'Ethiopie, une formation à 0 points qui n'est toujours pas évincé de la course. Il garde toutes ses chances, dans le cas où il créerait la surprise face au Burkina (3 pts), il quittera alors la dernière place qu'il occupe encore à ce jour pour prendre trois points.

Récapitulatif

Le Cameroun gagne, s'envole et garde la 1ere place avec 9 pts. Le Cap-Vert gagne prend 3 pts +3 = 6 elle rejoindra le Cameroun et partagera le fauteuil avec 6 points, et ce, dans le cas où le Cameroun échoue et le Cap-Vert gagne avec le Cameroun qui est à 6 points.
Le Burkina Faso qui a 3 points pourra lui aussi en cas de victoire prendre 3 points et terminer la course avec 6 points. Son adversaire du jour l'Ethiopie, prendre ses trois et terminera sa course avec 3 points.

H. Hichem

- BeIN Sports max : Cap-Vert - Cameroun à 17h
- BeIN Sports max : Burkina Faso - Ethiopie à 17h